



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 07 JUILLET 2016

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE

12 JUL. 2016

N°

Délibération N°2016/083
Date de convocation : 30 juin 2016
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille quinze, le 07 juillet 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de MAZINGHIEN, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Caillon-sur-Sambre

Callentières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (47 titulaires 4 suppléants) :

Alexandre BASQUIN

Hubert DEJARDIN

Nathalie GAVE

Brigitte ROLAND-BEC

Dominique LAMOURET

Frédéric BRICOUT

Régine DHOLLANDE

Bernard POULAIN

Sandrine TRIOUX

Gérard TAISNE

Gilberte SZOPA (S)

Bruno MANNEL

Pascal FOULON

Michel GOUVART (S)

Daniel BLAIRON

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Vincent WAXIN

Yannick HERBET

Gérard LENOBLE

Thierry WALEMME (S)

Agnés BERANGER

Guy BRICOUT

Mélanie DISDIER

Liliane RICHOMME

Serge WARWICK

Gilles PELLETIER

Jean-Louis CAUDRELIER

Joseph MODARELLI

Pascal COQUELLE

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

Jean-Félix MACAREZ

Jacques OLIVIER

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Didier BONIFACE

Denis COLLIN

Pierre LEVEQUE

Martine THUILLEZ

Alain GOETGHELUCK

Jean-Marc GOSSART (S)

Karine ELOIR

Serge SIMEON

Michel HENNEQUART

Jacky DUMINY

Véronique NICAISE

Jean-Marc DOSIERE

Daniel FIEVET

Membre(s) Excusé(s) (x) :

Membre(s) Absent(s) (12) :

Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Virginie LE BERRIGAUD, Christian PAYEN, Pierre LAUDE, Bernard PLET, Charles BLANGIS, Laurent COULON, Joëlle MANESSE, Marc DUFRENNE, Jean-Pierre RICHEZ, Daniel CATTIAUX, Maurice DEFAUX

Membre(s) ayant donné procuration (14) :

Denise LESAGE à Vincent WAXIN, Pierre-Henri DUDANT à Guy BRICOUT, Jean-Pierre THIEULEUX à Christian PAYEN, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Sandrine TRIOUX, Alain RIQUET à Liliane RICHOMME, Jean-Claude GERARD à Jean-Marc GOSSART, Annie DORLOT à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Joseph MODARELLI, Janine TOURAINNE à Pascal FOULON, Marc PLATEAU à Véronique NICAISE, Pascal LEVEQUE à Nathalie GAVE, Laurence RIBES à Bruno MANNEL, Chantal WAEMYEMERGE à Daniel FIEVET.

Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

N°2016/083 Cession des 7 012 actions détenues par la Communauté de Communes du Caudresis et du Catesis au sein de la SAEML EOLE SUD 59/62

Monsieur le Vice-Président en charge du développement économique rappelle à l'assemblée que :

- par la délibération n°2015/018 du 11 février 2015, l'assemblée délibérante de la CCCC, a, à l'unanimité actée le retrait de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis de la SAEML EOLE SUD 59/62.
- par la délibération n°2015/185 du 16 décembre 2015, l'assemblée délibérante a donné son agrément sur l'intention de la CCCC de notifier à la SAEML EOLE SUD 59/62 sa volonté de céder l'ensemble de ses actions, soit 7 012 actions d'une valeur de 10€ chacune, soit un prix total de 70 120€, aux repreneurs suivants :

Représentant	Commune	Adresse	INSEE	Participation validée	Nbre de parts
M. JF LALY	Ablainzevelle	Rue saint-pierre	62002	10	1
M .B DOBOEUF	Avesnes-les-Bapaume	Rue de la mairie	62064	100	10
M. P DERUY	Ayette	Route nationale	62068	100	10
M. JJ COTTEL	bapaume	Place Faidherbe	62080	2 000	200
M. G BOURY	Barastre	Rue Géry	62082	100	10
Mme E COTTEL	Beaulencourt	Rue de l'église	62093	250	25
M. R LELEU	Behagnies	Rue de Bihucourt	62103	500	50
M. J WEEXTEEN	Beugnatre	Rue de la mairie	62121	500	50
M. JC MAYEUX	Beugny	Route de Cambrai	62122	1 000	100
Mme V THIEBAUT	Biefvillers-les-Bapaume	Rue de la mairie	62129	500	50
M. P COLLE	Bucquoy	Rue de Dierville	62181	100	10
M. G DUE	Croisilles	Grand'place	62259	10 000	1 000
M. M GUIDEZ	Ecoust-Saint-Mein	Grand rue	62285	250	25
M P LEFORT	Ervillers	Rue de l'Eglise	62306	1 000	100
Mr E BURDIK	Favreuil	Rue de Mory	62326	500	50
Mme D TABARY	Fontaine-les-Croisilles	Rue Albert Michel	62343	10	1
M. D TABARY	Fremicourt	Rue de l'école	62353	100	10
M. H COPIN	Gomiecourt	Rue de Bihucourt	62374	500	50
M. M FLAHAUT	Haplincourt	Rue de Bapaume	62410	200	20
M. L ANTINORI	Havrincourt	Grand'place	62421	500	50
M. D DELEPLACE	Ligny-Thilloy	Rue de Miraumont	62515	1 000	100
M. JF DERCOURT	Martinpuich	Grande Rue	62561	250	25
M. M LALISSE	Metz-en-Couture	Place de la Mairie	62572	100	10
M. J VASSEUR	Mory	Rue de l'Abbaye	62594	50	5
M. JM BLAISE	Moyenneville	Rue du 11 novembre	62597	50	5
M. JP BOUSSEMARY	Noreuil	Grand'rue	62619	100	10
Mme M LEFEBVRE	Rocquigny	Rue de l'Abbaye	62715	100	10
M. D BEDU	Ruyaulcourt	Rue Ronquin	62731	150	15
M. M BLONDEL	Saint-Léger	Rue de Vaulx	62754	120	12
M. D BASSEUX	Le Sars	Route Nationale	62777	250	25
M. JL CAPON	Le Transloy	Rue de l'Eglise	62829	500	50
M. G DUE	CC du Sud Artois	Rue Neuve	200035442	49 230	4 923
TOTAL				70 120	7 012

Attendu qu'à la constitution de la SAEML EOLE SUD 59/62, il a été fait apport par la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis de 7 012 actions soit 70 120€,

Attendu qu'à la constitution de la SAEML EOLE SUD 59/62, seule la somme de 35 060€ ait été libérée,

Attendu que la libération du surplus soit la somme restante de 35 060 € ne soit pas intervenue compte tenu du retrait de la CCCC de la SAEML EOLE SUD 59/62,

Il convient de notifier aux repreneurs que la somme à percevoir par la CCCC de par la cession de ses parts n'est pas de 70 120 euros mais de 35 060€, soit la moitié de la somme versée au capital de la SAEML EOLE SUD 59/62.

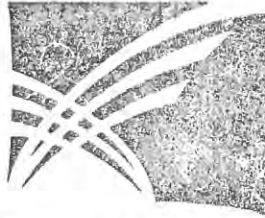
L'assemblée est invitée à émettre un avis sur ce point.

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 08 juillet 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 08 juillet 2016
Le 08 juillet 2016

Vu,



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.